

3.9 Parité hommes-femmes

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le **taux d'activité** féminin, étroitement lié au nombre d'enfants, augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite. Le taux d'activité des femmes progresse depuis 1975 quelle que soit la tranche d'âge pour se rapprocher de celui des hommes.

Le temps de travail est une caractéristique qui différencie nettement emplois féminins et masculins. En 2010, près d'une femme salariée sur trois (31 %) est à **temps partiel**. C'est beaucoup plus que les hommes, qui ne sont que 7 % à connaître ce régime de temps de travail. Le travail à temps partiel est très majoritairement féminin : 82 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes en 2010. Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à connaître des situations de **sous-emploi** : 9 % des salariées déclarent vouloir travailler plus et être disponibles pour le faire. C'est trois fois plus que les hommes.

Les femmes travaillent plus fréquemment dans les services et les fonctions publiques hospitalières et territoriales. Secteur privé ou public, elles sont moins présentes dans les emplois d'encadrement et de direction. Ces écarts d'emplois se répercutent sur les **revenus salariaux**. Dans le privé, l'écart s'est fortement réduit jusque dans les années 1990 ; il n'évolue depuis que faiblement. Dans le public, la dif-

férence est moins marquée dans la fonction publique territoriale et plus importante dans la fonction publique hospitalière, en raison du nombre de postes de médecins et d'encadrement, occupés plus souvent par des hommes.

Après plus de 60 ans de droit de vote, les femmes sont encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique. La proportion de femmes élues dans les instances politiques a nettement progressé depuis la loi du 6 juin 2000. C'est parmi les conseillers régionaux qu'il y a le plus de femmes : 48 % des élus en 2010. Les élections européennes sont également bien placées en matière de parité (44 % d'élues). Les élections cantonales ne sont pas soumises à la loi sur la parité. Ce sont parmi les conseillers généraux que les femmes sont les moins présentes : 14 % suite aux élections de 2011.

Dans tous les pays de l'Union européenne à 27, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes. En moyenne, l'écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes est de 7 points dans l'UE à 27. Les deux taux sont les plus proches en Lituanie et en Finlande. En 2010, le **taux de chômage** des femmes est très légèrement inférieur à celui des hommes en moyenne dans l'UE à 27. Le taux de chômage féminin n'est sensiblement supérieur à celui des hommes qu'en Grèce, au Luxembourg et en République tchèque. ■

Définitions

Sous-emploi : il comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : soit elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et recherchent un emploi et/ou sont disponibles pour travailler plus d'heures ; soit elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

Temps partiel : temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place sur l'initiative de l'employeur ou du salarié.

Couple, déciles et rapports interdéciles, médiane, revenu salarial, taux d'activité, taux de chômage : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2011 », *Insee Première* n° 1415, septembre 2012.
- « Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012.
- « L'égalité entre les femmes et les hommes », *Chiffres-clés 2011*, Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, mars 2012.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Activité et emploi selon le sexe et la composition familiale en 2011

en %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personnes seules	34,6	61,7	78,9	91,2	21,1	8,8
Familles monoparentales	61,0	56,3	71,3	88,8	28,7	11,2
Couples sans enfant	42,1	41,9	73,4	92,0	26,6	8,0
Couple avec enfant(s)	66,6	77,5	65,1	94,7	34,9	5,3
dont : avec un enfant	70,8	78,1	72,1	94,3	27,9	5,7
avec deux enfants	70,5	80,3	62,6	95,5	37,4	4,5
avec trois enfants ou plus	52,9	72,1	55,8	93,9	44,2	6,1
Autres ménages	44,9	56,2	72,2	89,4	27,8	10,6

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquête Emploi.

Distribution du revenu salarial annuel en 2010

en euros courants

Décile	Hommes	Femmes	Ensemble
1 ^{er} décile (D1)	2 837	1 967	2 358
2 ^e décile (D2)	8 291	5 881	6 982
3 ^e décile (D3)	13 916	9 949	11 839
4 ^e décile (D4)	16 770	13 467	15 194
Médiane (D5)	19 058	15 905	17 513
6 ^e décile (D6)	21 552	18 073	19 878
7 ^e décile (D7)	24 727	20 664	22 777
8 ^e décile (D8)	29 540	24 190	26 857
9 ^e décile (D9)	39 110	30 071	34 598
Rapport interdécile (D9/D1)	13,8	15,3	14,7
D9 / Médiane	2,1	1,9	2,0
Médiane / D1	6,7	8,1	7,4

Champ : salariés hors agriculture et hors salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS définitif et fichiers de paie des agents de l'Etat, exploitation au 1/12.

Proportion de femmes élues au parlement dans quelques pays du monde

en % de sièges

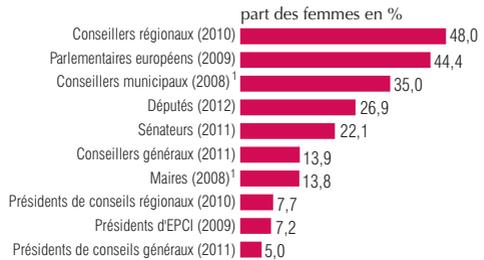
	Chambre unique ou basse	2 ^e Chambre ou Sénat
	Algérie	31,6
Allemagne	32,9	27,5
Arabie saoudite	0,0	///
Australie	24,7	38,2
Bangladesh	19,7	///
Brésil	8,6	16,0
Canada	24,7	37,9
Chine	21,3	///
Espagne	36,0	33,5
États-Unis ¹	17,0	17,0
Éthiopie	27,8	16,3
France	26,9	22,2
Inde	11,0	10,6
Indonésie	18,2	///
Iran	3,1	///
Italie	21,6	19,0
Japon	10,8	18,6
Mexique	36,8	32,8
Nigeria	6,8	6,4
Pakistan	22,5	16,3
Royaume-Uni	22,3	21,9
Russie	13,6	4,7
Rwanda	56,3	38,5
Suède	44,7	///
Suisse	28,5	19,6
Turquie	14,2	///
Ukraine	8,0	///
Viêtnam	24,4	///

1. Membres de la Chambre qui ont le droit de vote.

Note : situation au 30 septembre 2012.

Source : Union interparlementaire.

Participation des femmes à la vie politique



1. Ensemble des communes.

Source : Observatoire de la parité 2012.

Femmes dans la société et sur le marché du travail dans l'Union européenne

en %

	Femmes pour 100 hommes		Part des femmes dans l'enseignement supérieur		Part des femmes dans la population active	
	2000	2011	2000	2010	2000	2011
Allemagne	104,9	103,8	48,1	51,3	44,0	46,0
Autriche	106,9	105,2	51,0	53,1	44,0	46,3
Belgique	104,5	103,7	52,3	55,2	42,9	45,4
Bulgarie	105,2	106,8	57,3	55,5	46,6	47,2
Chypre	103,3	100,7	57,1	46,1	42,8	45,4
Danemark	102,3	101,7	56,9	58,1	46,6	47,4
Espagne	104,3	103,1	52,9	53,9	39,1	45,1
Estonie	116,9	116,9	58,5	60,9	48,6	50,2
Finlande	105,0	103,7	53,7	53,8	47,8	48,0
France	106,1 (p)	106,6	54,2	55,0	45,9	47,8
Grèce	101,9	102,0	50,0	49,8	39,7	42,2
Hongrie	110,1	110,5	53,9	56,5	44,7	46,0
Irlande	101,3	101,8	54,1	52,4	40,7	44,6
Italie	106,5	106,1	55,5	57,6	38,6	41,2
Lettonie	117,1	116,6	63,4	62,7	48,4	49,6
Lituanie	113,6	115,3	60,0	59,4	49,5	49,9
Luxembourg	103,0	101,0	...	51,9	39,6	44,0
Malte	101,6	101,2	53,3	56,3	30,6	34,8
Pays-Bas	102,2	102,0	50,0	51,8	43,3	46,2
Pologne	105,8	107,1	57,5	59,2	46,0	45,3
Portugal	107,3	106,7	56,5	53,3	45,3	47,0
Rép. tchèque	105,5	103,8	49,8	56,8	44,7	43,6
Roumanie	104,5	105,4	51,8	56,4	46,6	44,7
Royaume-Uni	105,3 (p)	103,2	53,9	56,6	45,5	46,1
Slovaquie	105,7	105,7	50,4	59,7	45,8	44,3
Slovénie	104,8	102,1	56,1	57,8	46,1	45,9
Suède	102,3	100,7	58,2	59,4	47,4	47,3
UE à 27	105,4	104,8	53,5	55,4	43,9	45,5

Source : Eurostat.